

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Jean-Félix VALLAT
Président de l'Association des Rapatriés
Mineurs et Pupilles de la Nation (A.R.M.R.)
Président de la Maison des Agriculteurs
et des Français d'Algérie
37, rue François Arago
93100 MONTREUIL

Paris, le **29 NOV. 2012**

Monsieur le Président,

Le Chef de l'État a pris connaissance avec attention de la correspondance que vous avez souhaité lui faire parvenir, s'agissant de la mémoire de la guerre d'Algérie.

Vous le savez, à l'initiative du Parlement, une *loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc* a été adoptée le 8 novembre dernier.

Le Président de la République m'a confié le soin de vous assurer que cette proposition de loi, pour laquelle le Gouvernement s'en est remis à la sagesse du Parlement, ne revêt aucun caractère polémique, n'a pas pour effet d'abroger la date du 5 décembre, et ne saurait en aucun cas occulter le souvenir des drames survenus au lendemain du cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962.


Par ailleurs, comme vous le savez, le 25 septembre 2012, le Président de la République a officiellement reconnu la faute et la responsabilité de la France dans l'abandon des rapatriés et des Harkis ainsi que le traitement indigne de ceux qui ont été accueillis sur le sol français. Il a également réaffirmé sa volonté d'ouvrir les archives.

.../...

Le ministre délégué aux anciens combattants a, quant à lui, annoncé la création d'un site internet dédié à la mémoire et à l'histoire des Harkis. Il a aussi été chargé de préparer la réforme de la Mission interministérielle aux rapatriés afin que les familles puissent bénéficier d'une instance administrative encore mieux à même de répondre à leurs difficultés et à leurs attentes spécifiques.

Soyez assuré que le Gouvernement est pleinement mobilisé afin d'accorder à l'histoire et à la mémoire de la guerre d'Algérie sa juste place au sein de notre société et de notre nation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre BESNARD

Référence à rappeler
PDR/SCP/E&A/A018399